

# Changement de langue et traumatisme psychique \*

Président : Professeur Pierre PICHOT (Paris)  
Co-Président : Professeur André VILLENEUVE (Québec)

J.-J. KRESS \*\* (Brest)

## SUMMARY :

## CHANGE OF LANGUAGE AND PSYCHICAL TRAUMA

More than half of the french population changed its language during the last two centuries. These quite often compelling unification process effects, are not neutral in regard to subjectivity. They are observable in relations between generations and appear up to people's psychic structure. With the freudian topography, and specially with the notion that the language which is getting lost comes like a " place for the unconscious " we try to built the psychical mechanisms at work during its disappearing generation after generation.

**KEY-WORDS :** Bilingualism - Mother tongue - Regional language - Official language - Change of language - Repression - Psychological trauma.

Ce rapport a été rédigé en hommage à Monsieur le Professeur KAMMERER dont les travaux sur le traumatisme psychique ont fait autorité. Il fait aussi écho au texte du Docteur J.P. BAUER, " l'Enfant et les langues " qui m'a ouvert la voie.

La question des effets psychiques du changement de langue n'est certainement pas de celles qu'on rencontre au premier plan des préoccupations d'un psychiatre. Il est bien rare qu'un événement de cet ordre soit suffisamment apparent dans le cours de la vie d'une personne pour qu'on puisse y rattacher une symptomatologie patente. Pourtant si l'on quitte le point de vue individuel et actuel pour considérer la situation de la collectivité française par rapport à la langue, on peut se rendre compte qu'une partie importante de la population, plus de la moitié, a changé de langue depuis la grande révolution. L'impulsion s'était amorcée bien avant, depuis les Edits de Villers Cotterets érigeant le français en langue officielle du royaume ; mais c'est sous la grande révolution que la Convention a imposé ce mouvement d'unification linguistique que l'on peut maintenant estimer terminé. Il est connu aussi que cette action unificatrice a souvent été oppressive, au point qu'il a été question, à ce propos, de violence symbolique. A cette violence peut correspondre l'idée de traumatisme.

L'Alsace et la Bretagne sont deux régions où le changement de langue s'est effectué à la fois au sein de parties importantes de la population et d'une manière tardive si bien que nous pouvons encore en être témoins. J'ai moi-même changé de langue après la première enfance et pratiqué la psychiatrie pendant de longues périodes dans ces deux régions, et c'est pourquoi je vous propose l'examen de ce problème. Je souhaite éviter de brandir le drapeau régionaliste, de faire chanter la lyre de la nostalgie ou de cultiver le mythe des origines à propos de ces questions dont la charge passionnelle est évidente. Mon propos est d'examiner la dimension subjective de ces événements linguistiques afin de mieux en distinguer les ressorts et, concernant la notion de traumatisme, de montrer les bouleversements structuraux qui résultent de ces mutations.

Après avoir rappelé dans ses grandes lignes la situation sociopolitique qui fut à l'origine de ce changement au cours des deux siècles passés, je vous propose d'interroger la position des parents qui ont vu survenir une nouvelle langue destinée à leurs enfants. Me tournant alors vers les individus pris dans cette situation de version linguistique je tenterai d'en décrire quelques effets sur leur subjectivité. Pour terminer, nous verrons en quoi le caractère radical du phénomène peut être rapporté au traumatisme.

Tournons-nous vers le point de départ du processus de changement de langue. Après la brutale disparition de la royauté, conformément à l'idéologie du nouveau pouvoir, la Convention décide d'unifier la langue du pays. Les textes de l'époque s'inspirant d'un idéal d'unification, de régénération et d'élévation de l'homme font tous état de la supériorité du français sur ce qu'on appelle les patois. Cette langue légitime dont la grammaire a pu faire l'objet de décrets, soucieuse de préserver sa pureté, est présentée comme un idéal sans cesse menacé d'être dégradé, pollué, transformé par le contact avec les patois. Elle ne subsiste que par un constant effort de séparation d'avec l'originaire, l'archaïque, le sauvage que représentent les parlers provinciaux. Le nouveau pouvoir, fort de son adhésion à cette idéalisation, que l'on a pu qualifier de fétichiste, de la langue légitime, s'est vu en mesure de l'imposer aux populations qui ne la parlaient pas. On comprend ainsi pourquoi il n'a pas été question de laisser coexister les langues régionales avec la langue nationale puisque cette idéalisation allait de pair avec l'abaissement de tout parler d'une autre nature. Les langues régionales, les dialectes et les patois devaient donc disparaître. Je cite pour mémoire, afin de faire saisir la violence de ce projet, ce conventionnel qui proposait de guillotiner un quart des Alsaciens afin d'obtenir, par la terreur, que les autres adoptent le français. Cette attitude de fond est restée celle du pouvoir central et l'on ne compte pas les propos officiels de Ministres, de Préfets, ou de responsables de haut rang, en matière d'éducation, affirmant jusqu'avant 1939 la nécessité de la disparition des langues régionales, toujours en vertu du projet d'unifier la population du point de vue linguistique, dans une perspective de pureté de la langue légitime et d'idéal de progrès. L'appareil d'Etat, disposant de l'enseigne-

\* Professeur Agrégé de Psychiatrie, Médecin-Chef du Service Hospitalo Universitaire de Psychiatrie du Secteur 1 du Centre Hospitalier Régional Universitaire de BREST - Hôpital de BOHARS 29243 GUILERS.

Tirés à part : docteur Jean-Jacques KRESS, adresse ci-dessus.

# Changement de langue et traumatisme psychique \*

Président : Professeur Pierre PICHOT (Paris)  
Co-Président : Professeur André VILLENEUVE (Québec)

J.-J. KRESS \*\* (Brest)

## SUMMARY :

## CHANGE OF LANGUAGE AND PSYCHICAL TRAUMA

More than half of the french population changed its language during the last two centuries. These quite often compelling unification process effects, are not neutral in regard to subjectivity. They are observable in relations between generations and appear up to people's psychic structure. With the freudian topography, and specially with the notion that the language which is getting lost comes like a " place for the unconscious " we try to built the psychical mechanisms at work during its disappearing generation after generation.

**KEY-WORDS :** Bilingualism - Mother tongue - Regional language - Official language - Change of language - Repression - Psychological trauma.

Ce rapport a été rédigé en hommage à Monsieur le Professeur KAMMERER dont les travaux sur le traumatisme psychique ont fait autorité. Il fait aussi écho au texte du Docteur J.P. BAUER, " l'Enfant et les langues " qui m'a ouvert la voie.

La question des effets psychiques du changement de langue n'est certainement pas de celles qu'on rencontre au premier plan des préoccupations d'un psychiatre. Il est bien rare qu'un événement de cet ordre soit suffisamment apparent dans le cours de la vie d'une personne pour qu'on puisse y rattacher une symptomatologie patente. Pourtant si l'on quitte le point de vue individuel et actuel pour considérer la situation de la collectivité française par rapport à la langue, on peut se rendre compte qu'une partie importante de la population, plus de la moitié, a changé de langue depuis la grande révolution. L'impulsion s'était amorcée bien avant, depuis les Edits de Villers Cotterets érigeant le français en langue officielle du royaume ; mais c'est sous la grande révolution que la Convention a imposé ce mouvement d'unification linguistique que l'on peut maintenant estimer terminé. Il est connu aussi que cette action unificatrice a souvent été oppressive, au point qu'il a été question, à ce propos, de violence symbolique. A cette violence peut correspondre l'idée de traumatisme.

L'Alsace et la Bretagne sont deux régions où le changement de langue s'est effectué à la fois au sein de parties importantes de la population et d'une manière tardive si bien que nous pouvons encore en être témoins. J'ai moi-même changé de langue après la première enfance et pratiqué la psychiatrie pendant de longues périodes dans ces deux régions, et c'est pourquoi je vous propose l'examen de ce problème. Je souhaite éviter de brandir le drapeau régionaliste, de faire chanter la lyre de la nostalgie ou de cultiver le mythe des origines à propos de ces questions dont la charge passionnelle est évidente. Mon propos est d'examiner la dimension subjective de ces événements linguistiques afin de mieux en distinguer les ressorts et, concernant la notion de traumatisme, de montrer les bouleversements structuraux qui résultent de ces mutations.

Après avoir rappelé dans ses grandes lignes la situation sociopolitique qui fut à l'origine de ce changement au cours des deux siècles passés, je vous propose d'interroger la position des parents qui ont vu survenir une nouvelle langue destinée à leurs enfants. Me tournant alors vers les individus pris dans cette situation de version linguistique je tenterai d'en décrire quelques effets sur leur subjectivité. Pour terminer, nous verrons en quoi le caractère radical du phénomène peut être rapporté au traumatisme.

Tournons-nous vers le point de départ du processus de changement de langue. Après la brutale disparition de la royauté, conformément à l'idéologie du nouveau pouvoir, la Convention décide d'unifier la langue du pays. Les textes de l'époque s'inspirant d'un idéal d'unification, de régénération et d'élévation de l'homme font tous état de la supériorité du français sur ce qu'on appelle les patois. Cette langue légitime dont la grammaire a pu faire l'objet de décrets, soucieuse de préserver sa pureté, est présentée comme un idéal sans cesse menacé d'être dégradé, pollué, transformé par le contact avec les patois. Elle ne subsiste que par un constant effort de séparation d'avec l'originaire, l'archaïque, le sauvage que représentent les parlers provinciaux. Le nouveau pouvoir, fort de son adhésion à cette idéalisation, que l'on a pu qualifier de fétichiste, de la langue légitime, s'est vu en mesure de l'imposer aux populations qui ne la parlaient pas. On comprend ainsi pourquoi il n'a pas été question de laisser coexister les langues régionales avec la langue nationale puisque cette idéalisation allait de pair avec l'abaissement de tout parler d'une autre nature. Les langues régionales, les dialectes et les patois devaient donc disparaître. Je cite pour mémoire, afin de faire saisir la violence de ce projet, ce conventionnel qui proposait de guillotiner un quart des Alsaciens afin d'obtenir, par la terreur, que les autres adoptent le français. Cette attitude de fond est restée celle du pouvoir central et l'on ne compte pas les propos officiels de Ministres, de Préfets, ou de responsables de haut rang, en matière d'éducation, affirmant jusqu'au 1939 la nécessité de la disparition des langues régionales, toujours en vertu du projet d'unifier la population du point de vue linguistique, dans une perspective de pureté de la langue légitime et d'idéal de progrès. L'appareil d'Etat, disposant de l'enseigne-

\* Professeur Agrégé de Psychiatrie, Médecin-Chef du Service Hospitalo Universitaire de Psychiatrie du Secteur 1 du Centre Hospitalier Régional Universitaire de BREST - Hôpital de BOHARS 29243 GUILERS.

Tirés à part : docteur Jean-Jacques KRESS, adresse ci-dessus.

ment, surtout après les lois de la troisième République a pu accroître sa pression dans cette orientation constamment maintenue.

Examinons maintenant la situation des régions concernées. Avant la révolution déjà, la noblesse et une partie de la bourgeoisie avaient abandonné les parlers locaux que pratiquaient les classes moyennes et pauvres et le monde rural, qui représentent la plus grande partie de la population. Il existait donc une situation de déséquilibre de la langue par rapport aux structures sociales lorsque s'est répandu le mouvement d'unification. Voici donc des collectivités régionales, fort importantes en nombre, se trouvant placées devant la nécessité d'adopter au moment de l'âge scolaire une autre langue que la langue maternelle parlée depuis près d'une dizaine de siècles. Le fait qui nous intéresse est que ces populations sont ainsi sollicitées à travers leurs enfants, car la politique d'unification a toujours visé au premier chef le domaine pédagogique pour la raison bien connue que l'enfant est capable d'apprendre aisément d'autres langues. (Seule, en effet, la Terreur pouvait imaginer de contraindre par la guillotine une population adulte à cette mutation). C'est en ce point que la situation politique et sociale rejoint la problématique subjective : la visée du pouvoir concernant les enfants quant à la langue touche bien entendu les parents quant à leur rapport à l'enfant. Les ambitions sociales, le désir d'ascension sociale, le rapport des adultes aux idéaux, la prolongation des investissements narcissiques dans l'enfant, voici les mécanismes qui ont agi chez les parents à partir de l'exigence du pouvoir. L'intériorisation de l'obligation de changer de langue a été possible par ce biais et cette intériorisation était nécessaire pour que le processus d'apprentissage scolaire de la langue d'état puisse réussir. L'adulte bien souvent renonçait à cet apprentissage et en reportait la charge en même temps que l'espoir sur l'enfant, ce qui lui permettait une économie d'effort psychique en même temps qu'un gain narcissique par enfant interposé.

Nous pouvons pourtant aller plus loin. Durcissant l'interprétation des faits, je dirai que l'adhésion des parents à la politique linguistique du pouvoir d'état a exigé plus encore que le désir de voir les enfants réussir, s'élever socialement, acquérir du savoir et réaliser ce qui leur aurait manqué. Il s'agit du rapport de ces parents au désir du Maître incarné ici par l'Etat, désir s'imposant par le truchement d'une langue différente à laquelle il fallait soumettre, sur le mode du sacrifice, leurs enfants. Bien des cultures et des religions ont connu la pratique du sacrifice exigé par des dieux cruels, le sacrifice suprême pouvait concerner les enfants. Rien ne nous interdit de penser que, pour une part, l'offrande des enfants voués à une autre culture ne résultait pas d'une obéissance au surmoi dont la part cruelle n'est plus à démontrer.

J'en viens à la question centrale qui est celle de la perte. On sait que le propos délibéré du pouvoir n'était pas d'apporter aux populations une grande langue de culture pouvant coexister avec les parlers locaux. La possibilité en a été démontrée dans d'autres pays. Les régions, et en l'occurrence, l'Alsace et la Bretagne, devaient voir disparaître leurs langues. Là encore le processus a réussi en grande partie ; prenant de l'extension après la guerre de 1914-1918 le recul linguistique a été extrêmement rapide entre 1945 et 1960. On sait fort bien que l'apprentissage du français en rapport avec la pression de la réalité et des idéaux déjà cités, n'impliquait pas le sacrifice de la langue maternelle. Là aussi nous avons à interroger la position des parents qui contribuaient à arracher, de leur propres enfants, leur langue maternelle. Nous savons, avec la psychanalyse, qu'il est impossible de se contenter des explications courantes concernant les nécessités sociales et la pression de la dominance. Il a fallu que l'exigence du pouvoir quant à la disparition de la langue régionale s'appuie sur d'autres mécanismes subjectifs.

Revenons aux faits. Il était fréquent qu'un enfant soit puni pour avoir parlé breton à l'école, ses camarades étaient invités à dénoncer s'ils voulaient échapper eux-mêmes à la punition. Un objet infamant suspendu au cou du fautif et appelé curieusement "le symbole" allait ainsi de l'un à l'autre. Ce procédé, encore en

usage après 1945, a été connu en Alsace, mais sur une moins grande échelle. Celui qui ramenait le symbole chez lui, ayant été le dernier à s'être laissé surprendre à parler sa langue maternelle, se faisait souvent gronder par ses parents en breton pour avoir parlé breton à l'école, ce qui réalise une situation exemplaire "d'injonction paradoxale" au sens des théories systémiques. La preuve la plus radicale de la collaboration parentale à cette entreprise d'éradication linguistique émanant du pouvoir est fournie par les parents déjà bilingues qui décident de ne plus parler la langue régionale qu'entre eux et à leurs enfants. Lorsque le processus est arrivé à ce point la perte de la langue est consommée.

Les témoignages font constamment apparaître un même sentiment lorsqu'il est question de cette situation : la honte. C'est ce sentiment qui contribue à donner à l'événement sa valeur traumatique sur laquelle je reviendrai plus loin. La Bretagne, plus encore que l'Alsace dont la situation se complique parce que sa langue est assimilée à celle de l'ennemi, a eu honte de sa langue. Les témoignages abondent : "Le breton n'aurait jamais dû exister, j'aurais préféré être mort plutôt que de vivre cette honte, nous étions comme une portée de poulets sans défense, on disait que cette langue était réservée aux vaches et aux cochons. Dans les administrations publiques on pouvait trouver des pancartes portant l'inscription : Il est défendu de cracher par terre et de parler breton". Voici les traces de l'intensité des sentiments qui ont poussé les parents à interdire leur langue aux enfants et à se l'interdire eux-mêmes dans leur situation de parents.

Tout se passe comme si le pouvoir, figure du Maître, avait exigé qu'on se débarrasse, avec la langue, de ce qui était infantile, archaïque, originaire ; que disparaisse le système des signifiants constitutifs de l'inconscient de ces sujets et il a été entendu. Je pense que la honte de la langue maternelle résulte de l'assimilation de cette langue à l'inconscient, au domaine du refoulé. Cette langue qui doit disparaître et à la disparition de laquelle les populations contribuent activement est marquée par la censure, elle est du même ordre que la langue dans laquelle se constituent les symptômes dans l'hystérie ou dans l'obsession ; il s'agit de la langue de ce que Freud appelle "l'autre scène" der andere Schauplatz" notion qu'il emprunte à Fechner. L'autre scène étant du côté de l'ailleurs, la figuration de l'altérité de l'inconscient. La honte a partie liée avec la sexualité dans ses avatars pré-génitaux et génitaux en tant qu'elle a succombé au refoulement, la honte est en rapport avec le retour du refoulé, elle en est une trace affective. Dans la question qui nous occupe, tout se passe comme si la langue d'origine se trouvait marquée par cette connotation sexuelle, ce qui impose de la faire disparaître. Mais pourquoi cette situation nouvelle ?

Sous l'effet d'une disposition à point de départ politique et social voici qu'est offert aux sujets qui composent ces populations, de se débarrasser d'une manière illusoire bien sûr, de l'inconscient lui-même. Sacrifier la langue ce serait se délivrer du poids de la pulsion, du refoulement, de l'angoisse, de ce qui est en somme spécifique de la difficulté humaine. Ce sacrifice, je le rappelle, est reporté sur les enfants. C'est à eux que l'on offre imaginairement de se débarrasser d'un trop lourd fardeau et d'entrer à l'âge scolaire, ou mieux encore dès la naissance, dans une existence psychique qui serait sans envers, sans autre scène, sans risque de voir céder le refoulement. Car, toujours aux yeux des parents, la langue pure, idéalisée, supérieure, culturelle, assurerait à leurs enfants d'en être les maîtres tout en n'ayant pas été constitués par elle. Bien que ce processus soit essentiellement imaginaire comme toute stratégie sociale ou individuelle destinée à masquer l'inconscient, il n'en a pas moins ses effets dans la réalité. Un exemple : on a remarqué que le nombre de personnes dont la réussite scolaire et l'aisance dans les progrès de la carrière grâce à une bonne maîtrise de ce qu'offre l'enseignement, était plus élevé dans les régions où le changement de langue fut tardif. La sociologie a attribué ce fait à la nécessité pour ces personnes, lorsqu'elles voulaient s'élever dans l'échelle sociale de passer par les diplômes et souvent l'administration car aucune autre issue locale n'était possible. Au plan subjectif et

compte-tenu de ce qui vient d'être dit, la maîtrise dans la nouvelle langue en matière de savoir peut s'expliquer justement parce qu'il s'agit d'une nouvelle langue débarassée du poids subjectif du parler des origines.

Un autre fait. Les parents encore bilingues réservent leur langue maternelle à ce qu'ils veulent tenir secret à l'égard de leurs enfants : les sentiments intimes, la sexualité, les maladies graves, les affaires de famille, bref tout ce qu'il faut tenir à l'écart, au sens où cela se rapproche du refoulement. Voici placée dans la réalité, d'une manière presque caricaturale, cette "autre langue" qui situe l'envers du discours acceptable, ce qui reste en dehors du discours commun.

Une troisième donnée d'observation mérite d'être rapportée ici. Le recul des langues régionales ne s'est pas effectué de la même manière dans les deux sexes ; on a remarqué qu'il était plus important chez les femmes. On a pensé que les épouses et les mères étaient, plus particulièrement en Bretagne, sensibles à l'inconfort et à la misère du monde rural et qu'elles voyaient dans le changement de langue un moyen d'extraire leurs enfants d'une vie dont elles ne voulaient plus. On sait que ce fait concerne aussi les jeunes filles car il a été remarqué que les jeunes gens parlant breton entre eux, à la sortie de la messe par exemple, passaient au français lorsqu'une jeune fille s'approchait, ou pour s'adresser à elle. Il est évident que si le français a pu obtenir plus aisément l'adhésion des mères, le processus de mutation linguistique s'en est trouvé accéléré d'autant. Deux hypothèses pourraient être avancées afin de rendre compte de cette différence selon les mécanismes déjà évoqués. La position féminine, en tant que la structure hystérique y est prévalente, est plus sensible à l'idéologie dominante, au désir et au discours du Maître, par rapport auxquels elle cherche à se situer pour y trouver place ce qui revient ici à adopter les critères d'une situation culturelle nouvelle. En second lieu les mères sont peut-être plus concernées par le processus de bipartition des langages en rapport avec la topique psychique, car ce sont elles qui transmettent les premiers systèmes signifiants à leurs enfants.

Pour rassembler ces idées, je rappellerai que le rapport à la langue est double en ce qui concerne la subjectivité. La langue est à la fois ce qui la constitue et en dessine la structure et c'est en ce sens qu'on est parlé par la langue, elle est aussi ce qu'on acquiert et maîtrise pour communiquer. Les populations appelées à changer de langue ont vu se tendre à l'extrême ces deux polarités, si bien que la langue originaire a rejoint l'inconscient refoulé et la langue nouvelle les idéaux de maîtrise et de pouvoir.

Ces dispositions rappellent les données citées plus haut concernant la pureté d'une langue, qui sans cesse se défend contre son envers, ses archaïsmes et qui ne peut se maintenir qu'à un constant effort de séparation d'avec les origines.

La situation actuelle est pour le moins surprenante. Il semble que depuis quelque temps l'on se réveille, réalisant ce qui s'est passé. On se demande, en se frottant les yeux, comment il a été possible de faire sciemment reculer des langues bien vivantes avec la complicité des populations. Ce retour du refoulé paraît bien spécifique de notre époque, non plus sur le mode de la honte, mais sur celui de la revendication, de l'hostilité et des reproches, de la dénonciation du pouvoir. On assiste aussi à l'extension des processus en question dans le champ du folklore et celui qui est dit scientifique. C'est ainsi que mon travail prend valeur de symptôme.

Il a été question jusqu'ici de la position des parents dans leur double rapport : au pouvoir qui promeut la nouvelle langue et à l'enfant à qui elle est destinée. De fait, le processus du changement de langue est difficile à localiser au plan individuel car il concerne plusieurs générations. Dans les régions considérées nous ne trouvons jamais la situation extrême d'un sujet jeune, contraint par l'émigration sans environnement familial, à changer de langue ; la mutation s'étend d'ordinaire sur trois générations selon le modèle suivant : les grands parents parlent exclusivement la langue régionale, les parents sont bilingues par scolarisa-

tion en français, les enfants sont unilingues dans la langue nationale.

La perte de la langue d'origine s'est donc bel et bien produite mais aucun des individus de la lignée ne semble en avoir subi le dommage, et nous ne pouvons pas analyser les effets de cette perte chez un sujet bien déterminé. Il est pourtant possible de préciser, en se fondant sur l'observation, de quelle nature est cette perte. On remarque nettement lors de l'exercice de la psychiatrie dans les régions qui ont changé de langue une difficulté plus grande d'expression portant tout particulièrement sur le domaine de l'affectivité, des relations inter-humaines, de la sensibilité individuelle. Cette difficulté qui est parfois un véritable obstacle à la pratique psychiatrique n'est guère attribuable à quelque carence ethnique ou à quelque qualité régionale de pudeur et de discrétion. La restriction de l'usage de la langue dans le domaine affectif s'est opérée au moment où la génération bilingue est intervenue dans le processus de transmission. Cette génération, constituée psychiquement dans la langue bretonne, laquelle possède des registres d'expression fort différenciés, n'a jamais assimilé qu'un français scolaire, instrumental, lié à l'écriture, donnant ouverture sur une culture étrangère mais coupé de la profondeur constituante de l'inconscient qu'a la langue maternelle. Cette seconde langue instrumentale est transmise à la troisième génération, il en résulte cet aplatissement de l'expression qu'on constate actuellement. Perdre la langue n'est donc pas du même ordre que la perte d'un objet, non seulement parce que son mode d'investissement est plus problématique que celui d'un objet, mais encore parce que la perte est proprement esquivée, sans localisation individuelle.

Ces situations de changement linguistique produisent encore d'autres effets où nous pouvons suivre la trace de mécanismes en rapport avec l'inconscient. Permettez-moi d'évoquer un exemple personnel. Il se trouve que je fais partie des bilingues placés à peu de choses près dans la situation frontière entre les unilingues. A l'époque où le français devenait pour moi d'un emploi de plus en plus aisé, mon grand-père qui ne le parlait pas, mais le lisait, souhaitait fort que je m'entretienne avec lui dans cette langue. Il me proposait même quelque menue monnaie. Or, il m'était absolument impossible de lui dire, même quelques mots en français, car j'étais submergé par une gêne insurmontable. Je me suis assuré que ce phénomène est fréquent : la gêne à prononcer une autre langue dans certaines circonstances. C'est ainsi qu'un travail de thèse, à Brest, a montré que des parents bretonnants refusaient de parler breton au médecin au cours d'une consultation de pédo-psychiatrie trouvant cette idée proprement inconvenante.

On peut évoquer aussi la gêne fréquente lors de la prononciation de toute langue étrangère dont les consonnances sont particulièrement bizarres pour une oreille française.

Voici un fait nouveau par rapport à ce qui a été avancé plus haut : la langue qui fait honte, qu'on est gêné d'articuler n'est cette fois-ci plus la langue des origines, car dans l'exemple qui m'est personnel c'est la seconde langue qui déclenche un sentiment de honte devant les locuteurs en langue familière. La honte, la gêne liées à la langue inhabituelle par rapport à la situation ou aux locuteurs n'est donc pas univoque, elle n'affecte pas systématiquement la langue méprisée ou jugée mineure ou porteuse du poids des origines des sujets qui parlent.

Je ferai à ce propos deux hypothèses. La première suppose que le mécanisme de surdétermination d'une langue par le refoulé, qui donne lieu au sentiment de honte, peut se produire dans les deux sens : vers la langue originaire ou vers la langue seconde. Pour que le sentiment de gêne se produise, il faut que la personne qui parle perçoive qu'elle parle dans "l'autre langue" par rapport à l'interlocuteur. Celle-ci devient aussitôt la langue marquée par le refoulement. La seconde hypothèse réside dans le fait que l'assimilation des émissions phoniques langagières dénuées de signification pour l'interlocuteur correspond à de pures productions corporelles, à des objets anaux issus du corps. Ces objets peuvent être assimilés aux déchets honteux émanant du corps.

compte-tenu de ce qui vient d'être dit, la maîtrise dans la nouvelle langue en matière de savoir peut s'expliquer justement parce qu'il s'agit d'une nouvelle langue débarrassée du poids subjectif du parler des origines.

Un autre fait. Les parents encore bilingues réservent leur langue maternelle à ce qu'ils veulent tenir secret à l'égard de leurs enfants : les sentiments intimes, la sexualité, les maladies graves, les affaires de famille, bref tout ce qu'il faut tenir à l'écart, au sens où cela se rapproche du refoulement. Voici placée dans la réalité, d'une manière presque caricaturale, cette "autre langue" qui situe l'envers du discours acceptable, ce qui reste en dehors du discours commun.

Une troisième donnée d'observation mérite d'être rapportée ici. Le recul des langues régionales ne s'est pas effectué de la même manière dans les deux sexes ; on a remarqué qu'il était plus important chez les femmes. On a pensé que les épouses et les mères étaient, plus particulièrement en Bretagne, sensibles à l'inconfort et à la misère du monde rural et qu'elles voyaient dans le changement de langue un moyen d'extraire leurs enfants d'une vie dont elles ne voulaient plus. On sait que ce fait concerne aussi les jeunes filles car il a été remarqué que les jeunes gens parlant breton entre eux, à la sortie de la messe par exemple, passaient au français lorsqu'une jeune fille s'approchait, ou pour s'adresser à elle. Il est évident que si le français a pu obtenir plus aisément l'adhésion des mères, le processus de mutation linguistique s'en est trouvé accéléré d'autant. Deux hypothèses pourraient être avancées afin de rendre compte de cette différence selon les mécanismes déjà évoqués. La position féminine, en tant que la structure hystérique y est prévalente, est plus sensible à l'idéologie dominante, au désir et au discours du Maître, par rapport auxquels elle cherche à se situer pour y trouver place ce qui revient ici à adopter les critères d'une situation culturelle nouvelle. En second lieu les mères sont peut-être plus concernées par le processus de bipartition des langages en rapport avec la topique psychique, car ce sont elles qui transmettent les premiers systèmes signifiants à leurs enfants.

Pour rassembler ces idées, je rappellerai que le rapport à la langue est double en ce qui concerne la subjectivité. La langue est à la fois ce qui la constitue et en dessine la structure et c'est en ce sens qu'on est parlé par la langue, elle est aussi ce qu'on acquiert et maîtrise pour communiquer. Les populations appelées à changer de langue ont vu se tendre à l'extrême ces deux polarités, si bien que la langue originaire a rejoint l'inconscient refoulé et la langue nouvelle les idéaux de maîtrise et de pouvoir.

Ces dispositions rappellent les données citées plus haut concernant la pureté d'une langue, qui sans cesse se défend contre son envers, ses archaïsmes et qui ne peut se maintenir que par un constant effort de séparation d'avec les origines.

La situation actuelle est pour le moins surprenante. Il semble que depuis quelque temps l'on se réveille, réalisant ce qui s'est passé. On se demande, en se frottant les yeux, comment il a été possible de faire sciemment reculer des langues bien vivantes avec la complicité des populations. Ce retour du refoulé paraît bien spécifique de notre époque, non plus sur le mode de la honte, mais sur celui de la revendication, de l'hostilité et des reproches, de la dénonciation du pouvoir. On assiste aussi à l'extension des processus en question dans le champ du folklore et celui qui est dit scientifique. C'est ainsi que mon travail prend valeur de symptôme.

Il a été question jusqu'ici de la position des parents dans leur double rapport : au pouvoir qui promeut la nouvelle langue et à l'enfant à qui elle est destinée. De fait, le processus du changement de langue est difficile à localiser au plan individuel car il concerne plusieurs générations. Dans les régions considérées nous ne trouvons jamais la situation extrême d'un sujet jeune, contraint par l'émigration sans environnement familial, à changer de langue ; la mutation s'étend d'ordinaire sur trois générations selon le modèle suivant : les grands parents parlent exclusivement la langue régionale, les parents sont bilingues par scolarisa-

tion en français, les enfants sont unilingues dans la langue nationale.

La perte de la langue d'origine s'est donc bel et bien produite mais aucun des individus de la lignée ne semble en avoir subi le dommage, et nous ne pouvons pas analyser les effets de cette perte chez un sujet bien déterminé. Il est pourtant possible de préciser, en se fondant sur l'observation, de quelle nature est cette perte. On remarque nettement lors de l'exercice de la psychiatrie dans les régions qui ont changé de langue une difficulté plus grande d'expression portant tout particulièrement sur le domaine de l'affectivité, des relations inter-humaines, de la sensibilité individuelle. Cette difficulté qui est parfois un véritable obstacle à la pratique psychiatrique n'est guère attribuable à quelque carence ethnique ou à quelque qualité régionale de pudeur et de discrétion. La restriction de l'usage de la langue dans le domaine affectif s'est opérée au moment où la génération bilingue est intervenue dans le processus de transmission. Cette génération, constituée psychiquement dans la langue bretonne, laquelle possède des registres d'expression fort différenciés, n'a jamais assimilé qu'un français scolaire, instrumental, lié à l'écriture, donnant ouverture sur une culture étrangère mais coupé de la profondeur constituante de l'inconscient qu'a la langue maternelle. Cette seconde langue instrumentale est transmise à la troisième génération, il en résulte cet aplatissement de l'expression qu'on constate actuellement. Perdre la langue n'est donc pas du même ordre que la perte d'un objet, non seulement parce que son mode d'investissement est plus problématique que celui d'un objet, mais encore parce que la perte est proprement esquivée, sans localisation individuelle.

Ces situations de changement linguistique produisent encore d'autres effets où nous pouvons suivre la trace de mécanismes en rapport avec l'inconscient. Permettez-moi d'évoquer un exemple personnel. Il se trouve que je fais partie des bilingues placés à peu de choses près dans la situation frontière entre les unilingues. A l'époque où le français devenait pour moi d'un emploi de plus en plus aisé, mon grand-père qui ne le parlait pas, mais le lisait, souhaitait fort que je m'entretienne avec lui dans cette langue. Il me proposait même quelque menue monnaie. Or, il m'était absolument impossible de lui dire, même quelques mots en français, car j'étais submergé par une gêne insurmontable. Je me suis assuré que ce phénomène est fréquent : la gêne à prononcer une autre langue dans certaines circonstances. C'est ainsi qu'un travail de thèse, à Brest, a montré que des parents bretonnants refusaient de parler breton au médecin au cours d'une consultation de pédo-psychiatrie trouvant cette idée proprement inconvenante.

On peut évoquer aussi la gêne fréquente lors de la prononciation de toute langue étrangère dont les consonnances sont particulièrement bizarres pour une oreille française.

Voici un fait nouveau par rapport à ce qui a été avancé plus haut : la langue qui fait honte, qu'on est gêné d'articuler n'est cette fois-ci plus la langue des origines, car dans l'exemple qui m'est personnel c'est la seconde langue qui déclenche un sentiment de honte devant les locuteurs en langue familière. La honte, la gêne liées à la langue inhabituelle par rapport à la situation ou aux locuteurs n'est donc pas univoque, elle n'affecte pas systématiquement la langue méprisée ou jugée mineure ou porteuse du poids des origines des sujets qui parlent.

Je ferai à ce propos deux hypothèses. La première suppose que le mécanisme de surdétermination d'une langue par le refoulé, qui donne lieu au sentiment de honte, peut se produire dans les deux sens : vers la langue originaire ou vers la langue seconde. Pour que le sentiment de gêne se produise, il faut que la personne qui parle perçoive qu'elle parle dans "l'autre langue" par rapport à l'interlocuteur. Celle-ci devient aussitôt la langue marquée par le refoulement. La seconde hypothèse réside dans le fait que l'assimilation des émissions phoniques langagières dénuées de signification pour l'interlocuteur correspond à de pures productions corporelles, à des objets anaux issus du corps. Ces objets peuvent être assimilés aux déchets honteux émanant du corps.



Tout à l'envers se situe l'observation suivante. Il est connu que d'entendre la voix d'une personne proche faire usage d'une langue différente de celle qu'on lui connaît habituellement et qui n'est pas comprise, déclenche le contraire de la gêne : la fascination. La voix apparaît comme pur objet, dégage de son engluement habituel dans les signifiants : la langue inconnue apparaît comme celle où tout peut être dit, où toute signification est possible justement parce qu'elle n'est pas comprise. Ici, lorsque " l'autre langue " est proférée par autrui le malaise est inversé et provoque la fascination.

Ces faits d'observation montrent à quel point une situation linguistique complexe, faisant intervenir au moins deux langues, expose les sujets à un mouvement de balance autour du pivot du refoulement. Le glissement d'une langue à l'autre risquant d'occasionner l'émergence du refoulé, ce dont attestent les sentiments de gêne et de honte liés à ces situations, tout autant d'ailleurs que les effets de maîtrise et de fascination.

Mais tout n'est pas aussi radical dans la séparation des langues et plusieurs phénomènes l'attestent. L'existence de l'accent, lequel est fort variable selon les sujets, l'usage des mots d'une langue mêlés à ceux d'une autre et l'importation des tournures de l'une à l'autre voici des tentatives d'unifier les registres, d'apprivoiser et de coloniser " l'autre langue ". Ces procédés tentent d'abolir la barrière du refoulement et c'est pourquoi ils sont si fortement pourchassés par les tenants de la " pureté " du langage. On voit ici comment l'inconscient peut ignorer les barrières linguistiques, au même titre qu'il peut en jouer il n'est que de se souvenir du mot " aliquid " ou du nom " Signorelli " dans la Psychopathologie de la Vie Quotidienne.

Je passerai rapidement sur la situation particulière des jeunes bilingues qui ont abordé la langue seconde à l'âge scolaire, c'est-à-dire à l'âge du déclin de l'Œdipe pour remarquer qu'ils étaient très précisément invités à opérer cette version des langues au moment où succombent au refoulement les éléments du conflit œdipien. On peut supposer que le champ linguistique nouveau qui s'offre à eux leur permet plus nettement qu'à d'autres d'opérer cette surdétermination de la différence des langues.

Dans le champ d'observation de la clinique psychiatrique, bien peu de phénomènes s'offrent à nous en rapport avec ce qui vient d'être développé. J'ai évoqué la plus grande difficulté de l'expression des sentiments et de la vie psychique en général dans les régions concernées ; la perte d'identité linguistique mêlée aux profondes modifications sociologiques qui ont affecté particulièrement la Bretagne ont été mises en rapport avec l'importance de l'alcoolisme, la morbidité psychiatrique, la fréquence des dépressions et des suicides et la tendance à la violence.

Le lien entre les phénomènes morbides et la question linguistique est, en apparence du moins, trop lâche pour qu'on puisse en tirer les conclusions nettes. Une société d'Ethno-Psychiatrie Bre-

tonne se préoccupe depuis quelques années de ces questions, elle en est à ses débuts. Je suis pourtant frappé par l'ampleur de la méconnaissance des effets subjectifs des événements de l'histoire régionale, je suis convaincu qu'ils sont d'une grande importance même si le champ de la psychiatrie ne les révèle guère. On peut supposer que les avatars d'une langue, les déboires qui la mènent à sa perte sont destinés à rester silencieux parce que justement il s'agit de la perte d'une langue. Entouré depuis près de 10 ans de malades, d'étudiants, et de collègues bretons, ignorant le plus souvent leur langue d'origine et dont la lignée a traversé les situations complexes que j'ai tenté de décrire, je suis frappé par la difficulté d'obtenir des témoignages et des réflexions approfondies sur ces questions. Peut-être le recul est-il encore impossible, peut-être aussi est-il trop tard ?

La pratique de la psychanalyse avec des patients encore bilingues ou issus de parents bilingues et dont les grands parents surtout n'avaient appris le français qu'imparfaitement m'a permis de recueillir quelques rêves touchant à la perte de langue. A chaque fois ces rêves s'avéraient particulièrement importants dans le cours de l'analyse ; on y voyait apparaître la bipartition, la cassure du sujet entre les deux registres linguistiques, le sentiment de la honte liée à la notion d'insuffisance intellectuelle, l'idée de la lignée ancestrale et enfin, à chaque fois, celle de la mort et de la destruction. Dans le plus saisissant d'entre eux l'empreinte de la bouche, faite avec du matériel de dentisterie était avalée, comme cette langue qu'il a fallu avaler.

Il semble bien que j'ai oublié l'idée de traumatisme psychique en cours de route et l'on peut se demander quelle est la place de cette étude dans le contexte de notre colloque. Je me référerai au Professeur KAMMERER et à ses réflexions de 1966 sur le traumatisme psychique. Lors d'une réponse improvisée à l'un de ses auditeurs, le Professeur KAMMERER précise bien " qu'il existe des traumatismes étalés dans le temps, mettant en jeu des mécanismes réactionnels communs aux effets de choc et aux effets de frustration ". Nous sommes ici devant une situation qui, à l'échelle d'une société, a occasionné des chocs et des frustrations étendus sur plusieurs générations et qui a surtout produit des effets radicaux entre les générations elles-mêmes. Hormis la nature très particulière du domaine en jeu, la langue, il ne manque rien pour que la notion de traumatisme soit évoquée : l'intrusion d'un événement extérieur devenant corps étranger au plus intime des individus, l'incapacité de trouver une réponse adéquate permettant de sauver la langue, la perturbation de l'identité qui se trouve divisée et la modification de la structure psychique par rapport au refoulement. Il n'y manque que la soudaineté.

Mais peu importe. L'essentiel n'est pas de prouver que les Alsaciens, les Bretons et d'autres ont été traumatisés mais de mettre à jour des zones de souffrance qui auront trouvé une langue pour se dire.

## BIBLIOGRAPHIE

- BAUER J.P. - **L'enfant et les langues**. A propos d'un cas de bilinguisme. In *Enfance* 1979, N° 3-4 : 195-205.
- BAUER J.P. - **L'inhibition de la parole**. In *Lettres de l'Ecole Freudienne*, juillet 1976, N° 19, 69-78
- BOURDIEU P. - **Le fétichisme de la langue**. Actes de la recherche en sciences sociales. Juillet 1975, Publication de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris. N°2-40
- CALVET J.L. - **Le colonialisme linguistique en France**. in *Les temps modernes*, août-septembre 1973, 29<sup>ème</sup> année.
- CARRERE Ph. - **Facteurs ethno-culturels de l'alcoolisme en Bretagne**. in *Revue d'Ethno-Psychiatrie bretonne*, mai 1982 N°1, 3-8.
- CHESTER C. CHRISTIAN - **Social and psychological implications of bilingual literacy The bilingual child**. Ed. Antonio Simoes, 1976, Academic Press.
- COHEN M. - **Matériaux pour une sociologie du langage II**. FM/Petite collection, 1978, Maspero, Paris.
- COLIN M.Y. - **Réflexions psychopathologiques**. A propos d'un aspect particulier du bilinguisme breton-français. 1980, Mémoire pour le C.E.S. de Psychiatrie, Brest.
- CORNOU J. - **Origine et histoire des Bigoudens**. 1977 Le Signor Le Guilvinec.
- DE SERTEAU M., JULIA D., REVEL J. - **Une politique de la langue**. 1975, NRF, Gallimard, Paris.
- DE LA ROBERTIE J. - **Langue maternelle et inconscient**. *Lettres de l'Ecole Freudienne*, 1976, mars 1976, N° 17, 228-232, N° 22, 368-378.
- DEPELSENAIRE Y. - **L'autre langue Ornicaire Analytica 27** 1982, Seuil, Paris.
- DORES M. et M. M'BODJ - **Bilinguisme et psychopathologie**. *Psychopathologie africaine*, 1972, VIII - 3 : 425-441.
- DREYFUSS J.P. - **La notion de traumatisme psychique**. Textes Freudiens. 1966, Thèse de Doctorat en Médecine, Strasbourg.

- DUPONT J.P. - **Automatisme et automaton** (A propos de Wolfson).  
in Lettres de l'Ecole Freudienne. Septembre 1979. N° 27 : 186-192.
- ELLEGOET F. - **Bilinguisme ou domination linguistique ?**  
Paru in Les Temps Modernes, août-septembre 1973 : 29<sup>ème</sup> année : 213-222.
- ELLEGOET F. - **Nous ne savions que le breton et il fallait parler français.**  
1978, Breiz Hor Bro, La Baule.
- ELLEGOET F. - **Paysannes du Léon.**  
1980, Tud Har Bro, Plouguerneau.
- ELLEGOET F. - **Saint-Méen. Vie et déclin d'une civilisation paroissiale dans le Bas-Léon.**  
1981, Anthropos, Paris.
- FELDMAN Joshua. - **Must one language always be an " other " tongue ?**  
Newbury House.
- FERENCZI S. - **Réflexions sur le traumatisme.**  
in Psychanalyse 4, 1982, Ed. Payot, Paris.
- FREUD S. - **L'inquiétante étrangeté.** Essais de psychanalyse  
(pp. 163-210). 1933, Gallimard, Paris.
- FREUD S. - **Moïse et le monothéisme**  
1948 Gallimard, Paris.
- FREUD S. - **Psychopathologie de la Vie Quotidienne**  
1975, Payot, Paris.
- GORDON H.W. - **Cerebral organization in bilinguals I. Lateralization**  
Brain and language, 1980 ; 9 : 255-268.
- GWEGEN J. - **La langue-bretonne face à ses oppresseurs.**  
1975, Nature et Bretagne, Quimper.
- HARRISON G. - **Bilingual mothers in Wales and the language of their children, University of Wales.**  
Social Science monographs 1981, N° 6.
- HASSOUN J. - **Fragments de langue maternelle.**  
1979, Ed. Payot, Paris.
- HELIAS P.J. - **Le cheval d'orgueil.**  
1975, Plon, Paris.
- HUGHES G.W. - **Neuropsychiatric aspects of bilingualism : A brief review.**  
Brit. J. Psychiatry - 1981, 139 : 25-28.
- KAMMERER T. - **Réflexions sur le traumatisme psychique.**  
L'évolution psychiatrique 1967, N° 1 : 65-67.
- LACAN J. - **Le séminaire.**  
Livre III, 1975, Le seuil, Paris.
- LACAN J. - **Ecrits.**  
1966, Le Seuil, Paris.
- LAGACHE D. - **Sur le polyglottisme dans l'analyse.**  
La psychanalyse, 1956, N° 1 PUF, Paris.
- L'ANE - **Confessions des traducteurs.**  
Le magazine freudien. Février-mars 1982, N° 4, Paris.
- LAPORTE D. - **Sur la constitution de la langue nationale en France.**  
1975, Ornicar N° 1.
- LEFEBVRE H. - **Le Langage et la société.**  
Collections " idées ", 1966, Gallimard, Paris.
- LIETARD A. - **Observations sur le bilinguisme en consultation de psychiatrie de l'enfant.**  
1975, Thèse de doctorat en médecine, Strasbourg.
- LIGIER S. - **Influence ethno-culturelle sur les phénomènes psychopathologiques fréquemment observés en Bretagne.**  
1979, Mémoire pour le C.E.S. de Psychiatrie, Rennes.
- Mc. CORMICK D.P. - **" Occult " bilingualism in children with school problems.**  
The journal of school health. 1980 feb. 50 : 84-87.
- MANNONI O. - **Un commencement qui n'en finit pas.**  
1980 Le Seuil, Paris.
- MILNER J.C. - **L'amour de la langue.**  
1978, Le Seuil, Paris.
- MORVANNOU F. - **Le breton, la jeunesse d'une vieille langue.**  
1980. Presses populaires de Bretagne, Brest.
- PAIRA J. - **Communication à un groupe de travail sur la langue maternelle** (non publié).
- PHILIPPS E. - **Les luttes linguistiques en Alsace jusqu'en 1945.**  
1975, Culture Alsacienne, Strasbourg.
- PIRIOU Y.B. - **Défense de cracher par terre et de parler en breton.**  
1971, P.J. Oswald, Honfleur, Calvados.
- RAETH B. - **Caractères et comportements de l'enfant : répertoire de qualificatifs en dialecte alsacien.**  
1980, Mémoire pour le C.E.S. de Psychiatrie, Strasbourg.
- RAETH B. - **Psychiatrie populaire en dialecte alsacien.**  
1979, Thèse de doctorat en médecine, Strasbourg.
- REDLINGER WE., PARK T.Z. - **Language mixing in young bilinguals**  
1980, J. Child lang 7 : 337-352.
- SALAD A. - **Le binilinguisme en Algérie.**  
Education et développement en démocratie. Cahiers du centre de sociologie européenne. Ecole pratique des Hautes Etudes. 1967, Mouton et compagnie, Paris, La Haye.
- SCHMIDT - MACKAY I. - **Language strategies of the bilingual family.**  
Ed. Mackey and Anderson - Newbury House.
- SCHNEIDER M. - **La parole et l'inceste.**  
La psychanalyse prise au mot, 1980, Aubier-Montaigne, Paris.
- SOARES C. GROSJEAN F. - **Left hemisphere language lateralization in bilinguals and monolinguals.**  
Perception psychophysics 1981, 29, 6 : 599-604.
- TABOURET KELLER A. - **Plurinlinguisme : Revue des travaux français de 1945 à 1973.**  
La linguistique - 2 : 123-138.
- TABOURET KELLER A. - **Eléments pour une sociologie de l'absence de littérature : le cas de Belize.**  
Décembre 1976, Institut de littérature et de techniques artistiques de masse. Prépublication N° 5.
- TABOURET KELLER A. - **Langue maternelle et langues secondes.**  
Dialogues et cultures - 1981, : 145-151.
- TABOURET KELLER A. - **Introduction. Régional Languages in France : current research in rural situations.**  
Int'l. J. Soc. Lang. 1981, 29, 21 : 5-14.
- TABOURET KELLER A. - **Identités et évolution des situations linguistiques complexes.**  
Exposé fait aux instituteurs de la vallée d'Aoste (septembre 1981).
- TITONE B. - **Le bilinguisme précoce.**  
1972, G. Dessart, Bruxelles.
- VAID J. GENESEE F. - **Neuropsychological approaches to bilingualism : a critical review.**  
Canad. J. Psychol/Revi 1980 ; 34, 4 : 417-444.
- VON OVERBEKE M. - **Introduction au problème du binilinguisme.**  
1972, Ed. Labor ; Fernand Nathan - Paris.
- WOLFSON L. - **Le schizo et les langues.**  
Connaissance de l'inconscient, 1970, Gallimard - Paris.

**RÉSUMÉ :** Plus de la moitié de la population française a changé de langue durant les deux siècles écoulés. Les effets de ce processus d'unification linguistique souvent contraignant ne sont pas neutres en regard de la subjectivité. Ces effets sont perceptibles dans les rapports entre les générations et se manifestent jusque dans la structure psychique des personnes. Avec la topique freudienne et plus spécialement avec notion que la langue qui se perd devient " lieu de l'inconscient ", on tente de construire les mécanismes subjectifs en jeu lors de sa disparition, au fil des générations.

**MOTS-CLÉS :** Bilinguisme - Langue maternelle - Langue régionale - Langue officielle - Changement de langue - Refoulement - Traumatisme psychique.